



PI-MECA PACTE industrie pour la filière mécanique

Programme d'accompagnement collectif PI-MECA (PACTE industrie pour la filière mécanique)
Compétitivité et décarbonation de l'industrie mécanique

Vous êtes une entreprise manufacturière ?

Vous avez déjà réalisé un Bilan Carbone ou un audit énergétique et vous souhaitez aller plus loin ?

Vous êtes engagé dans une démarche RSE et vous souhaitez engager des actions vis-à-vis du changement climatique ?

Bénéficiez d'un programme d'accompagnement stratégique pour décarboner votre activité

OBJECTIFS

- Pour construire votre stratégie de décarbonation
- Pour identifier les leviers d'efficacité énergétique et de transformation du mix énergétique bas carbone de votre site
- Pour sécuriser vos investissements
- Pour engager vos équipes autour d'un projet ambitieux et structurant
- Pour échanger les bonnes pratiques et les actualités via un collectif d'entreprises et d'experts
- Identifier les modes de financement adaptés à vos choix d'investissement

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Vous êtes une PME ou une ETI manufacturière ressortissante Cetim dont le siège social est basé en France ?

Les accompagnements proposés par l'ADEME dans le cadre du programme CEE PACTE Industrie permettent de vous projeter à 2035 - 2050 sur votre trajectoire de décarbonation

PI-MECA vous offre un accompagnement spécifique à votre secteur d'activité

QUELLE PLUS-VALUE DE L'OPÉRATION COLLECTIVE ?

Développer des compétences et des connaissances

- Participer à des ateliers tous les trois mois avec intervention d'un expert sur les thématiques d'adaptation stratégique aux enjeux climatiques et énergétiques
- Découvrir de nouveaux sujets (environnement, réglementation, finances, ...)

Construire ensemble

- Créer des synergies au sein du groupe (projets communs, réseau, ...)
- Challenger ses pairs
- Découvrir les bonnes pratiques des autres industriels

QUELS ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS POSSIBLES ?

Études d'opportunité mix énergétique

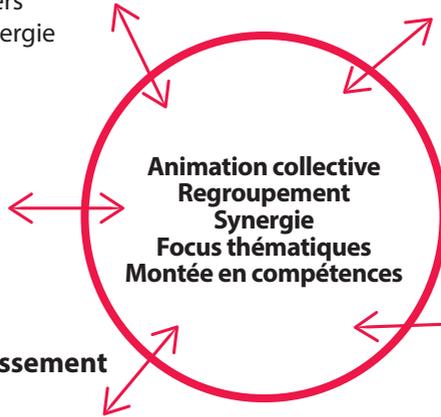
Etudier l'ensemble des leviers de décarbonation liés à l'énergie à l'échelle du site

Trajectoire d'investissements bas carbone (TIBC)

Modéliser les scénarios de décarbonation

Coaching projet investissement

Concrétiser son projet d'investissement bas carbone ou d'économies d'énergie



ACT pas à pas
Construire sa stratégie de décarbonation

ACT Évaluation
Évaluer sa stratégie et sa performance de décarbonation

QUELLE AIDE ?

Subvention ADEME : 60% pour les ETI et grands groupes et 70% pour les PME



Études d'opportunité mix énergétique

Durée : 2 à 3 mois
Montant éligible : 10 000 €



Act pas à pas

Durée : 9 à 18 mois
Montant éligible : 30 000 €



Act Évaluation

Durée : 2 à 3 mois
Montant éligible : 5 000 €



Trajectoire d'investissements bas carbone (TIBC)

Durée : 6 à 12 mois
Montant éligible : 20 000 €



Coaching projet investissement

Durée : 2 à 5 jours
Montant éligible : 5 000 €

ANIMATION COLLECTIVE

Engager des travaux communs entre industriels

- Des groupes de travail trimestriels pour partager les retours d'expérience, les bonnes pratiques
- Des ateliers thématiques (récupération de chaleur, adaptation au changement climatique, ...)

VOTRE CONTACT POUR VOUS INSCRIRE

Pour toute information : nicolas.cortesi@cetim.fr
Responsable activité Transition énergétique et environnementale - Cetim
Programme ouvert jusqu'en 2026

